



Grenoble Escalade
Montagne Ski Alpinisme
www.gemsa.fr

ECOLE D'ESCALADE TERRAIN D'AVENTURE

FICHE TECHNIQUE 2018
Module « Découverte Printemps TA »

1 OBJET DU MODULE

Vous avez plus de 18 ans, Vous avez acquis une certaine en voies équipées en extérieur (niveau 5b).
Vous souhaitez une prise de contact avec le milieu escalade montagne et avec les techniques propres à ce milieu.
Vous voulez, découvrir le terrain d'aventure en toute sécurité.
Vous voulez vous initier et démarrer sur de bonnes bases techniques, être bien conseillé.

2 SÉANCES/LIEU /ÉQUIPEMENT

La séance se déroule en grande voie en périphérie de Grenoble, en partie théorique et pratique.

L'objectif en fin de module est d'acquérir les techniques de base du Terrain d'Aventure. Vous pourrez ensuite suivre le module « École d'escalade Progression terrain d'aventure Printemps ».

Un module d'une journée autour de Grenoble (Vercors, Chartreuse, Belledonne) le jeudi 10 mai 2018.

Matériel individuel à apporter :

- Casque.
- Baudrier + longe.
- Chaussons d'escalade.
- Matériel d'assurance.
- Autres matériels que vous possédez.

3 INSCRIPTIONS/TARIF

Inscriptions et renseignements :

escalade-sportive@gemsa.fr avant le 10 avril 2018. Les demandes des retardataires seront prises en compte dans la mesure des places disponibles.

Il faut être adhérent GEMSA et avoir souscrit une assurance.

Contribution : 60 € le module d'une journée à régler à l'inscription par 2 chèques dont l'un de 20 € d'arrhes.

Les arrhes, par définition, sont non-remboursables. Elles sont encaissables dès le versement. Reste le solde à payer.

Il est possible de payer par virement, demandez le RIB.

Indiquer au dos du chèque (ou sur le virement) la référence du stage « EDV10 ». Les chèques sont à libeller à l'ordre de GEMSA.

En cas de désistement :

1. Jusqu'à la date limite d'inscription figurant sur la fiche technique, le solde fera l'objet d'un avoir sur fourniture d'un certificat médical.
2. Après la date limite d'inscription, le solde n'est pas remboursable. Si un remplaçant effectue l'intégralité du stage, le solde fera l'objet d'un avoir.

Le solde est encaissable une semaine avant la date de début du stage.

Transport/Hébergement :

À charge des participants. Transport assuré par véhicules personnels. Frais partagés sur la base de 0,30 €/km jusqu'à 300 km, et 0,25 au-delà.

Effectif :

- Le nombre de places est limité à 6 pour un module efficace.
- Inscrivez-vous au plus tôt.